

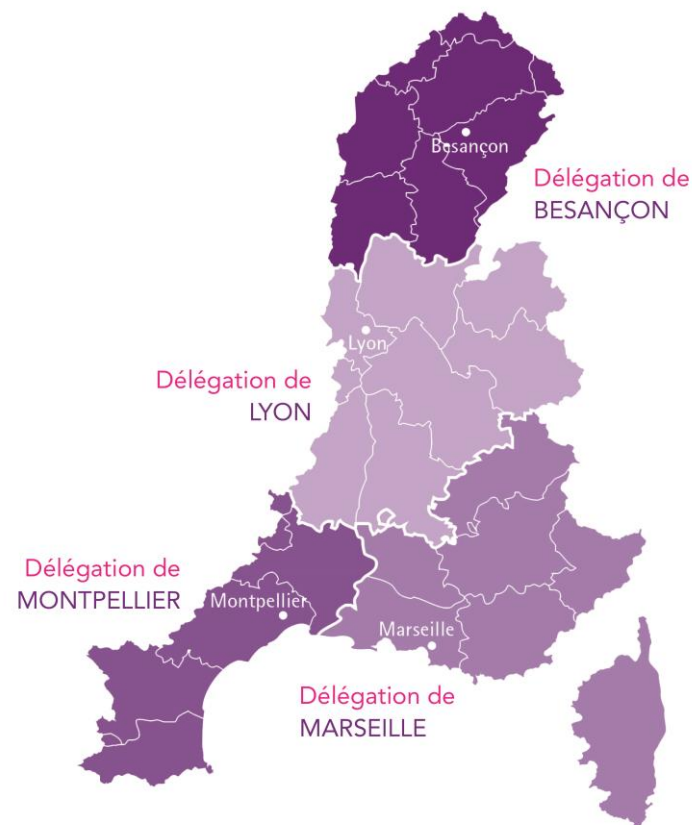
L'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse en 2 mots...





Une mission de service public et un système économique

- **Un établissement public de l'Etat**, qui relève du Ministère de la transition écologique
- **Un territoire** : le bassin-versant français de la Méditerranée (bassins du Rhône, des fleuves côtiers languedociens et provençaux et Corse)
- **Une mission** : reconquérir le **BON ETAT ECOLOGIQUE** des eaux superficielles, souterraines et côtières
- L'agence met en œuvre, avec son programme d'intervention, les orientations définies par le **comité de bassin Rhône-Méditerranée composé de : 40% d'élus, à 40% d'usagers de l'eau (pêcheurs, industriels, associations de défense de l'environnement, agriculteurs...) et à 20% de représentants de l'Etat** dans le cadre fixé par les **politiques nationales et européennes de gestion de l'eau.**



Une eau et des milieux aquatiques en bon état, c'est quoi ?

BON ÉTAT DES EAUX ?



UNE EAU DE QUALITÉ EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR :



QUAND PARLE-T-ON DE BON ÉTAT DES EAUX ?



○ C'est ...

- une eau de **qualité**, en **quantité suffisante** capable d'accueillir une **biodiversité** aquatiques et humides et de satisfaire durablement nos **usages**.

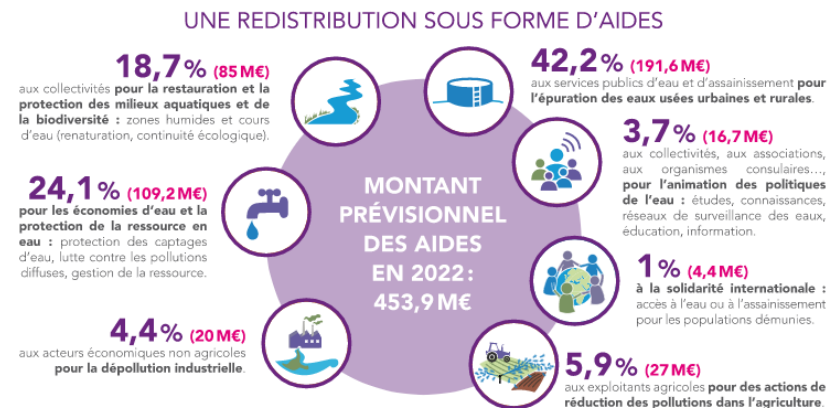
○ C'est aussi...

- Des territoires **plus attractifs**, un potentiel de développement économique
- Des territoires **plus résilients** face au changement climatique
- Une réduction **des risques d'inondation**,
- **Des services rendus et des coûts évités**, favorisant la bonne gestion des finances publiques
- **Un cadre de vie amélioré**, un espace de partage autour des rivières, des lacs et du littoral

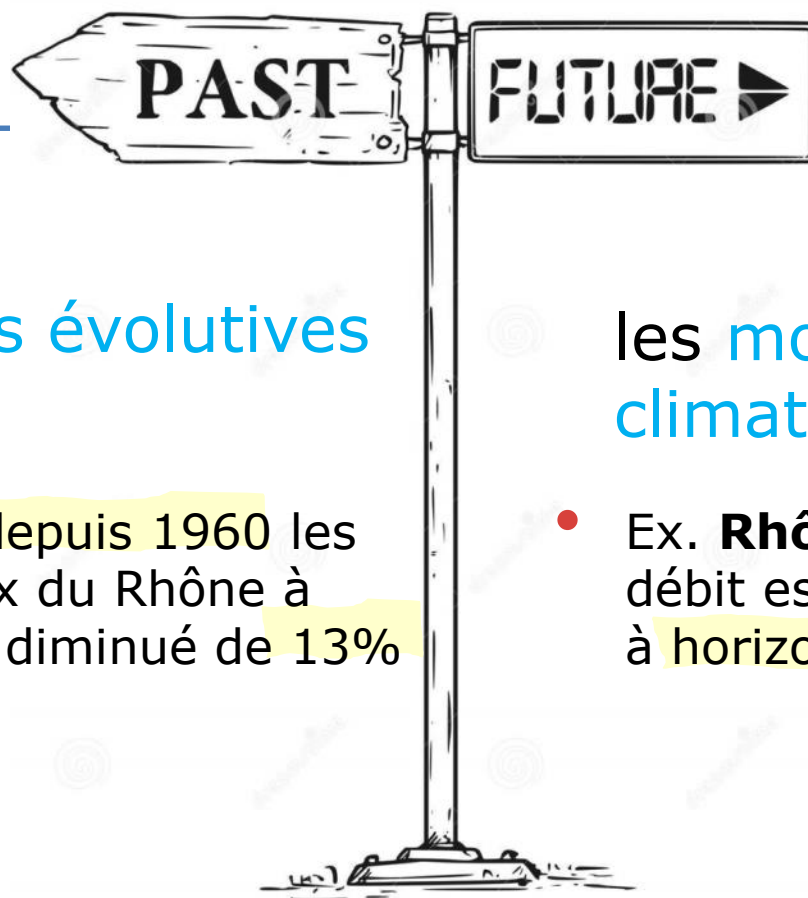
L'agence de l'eau, un organisme technique et financier : « l'eau paye l'eau »



- L'agence de l'eau :
 - **collecte des redevances** fiscales en application du principe « pollueur-payeur » :
 - Pollution
 - Prélèvement
 - Autres usages de l'eau (refroidissement des centrales nucléaires, hydroélectricité, pêche, stockage...)
 - **verse des aides** aux acteurs du territoire pour l'atteinte du bon état des eaux :
 - Lutte contre la pollution
 - Préservation et gestion de la ressource en eau
 - Connaissance et gestion des milieux (milieux aquatiques, zones humide, milieux marins...)
 - Études, travaux, animations, information
- Budget : **440 M€/an** en moyenne par période de 6 ans



Avec le changement climatique, quel avenir pour l'eau ?



les tendances évolutives

- Ex. **Rhône** : depuis 1960 les débits estivaux du Rhône à Beaucaire ont diminué de 13%

les modélisations climatiques

- Ex. **Rhône** : diminution du débit estival de -16 à -35% à horizon 2055

Changement climatique – **RETROSPECTIVE** nous constatons que le climat change

- Des changements notables **mesurés** sur les **60 dernières années**



- Absence de **tendance** sur les précipitations totales annuelles

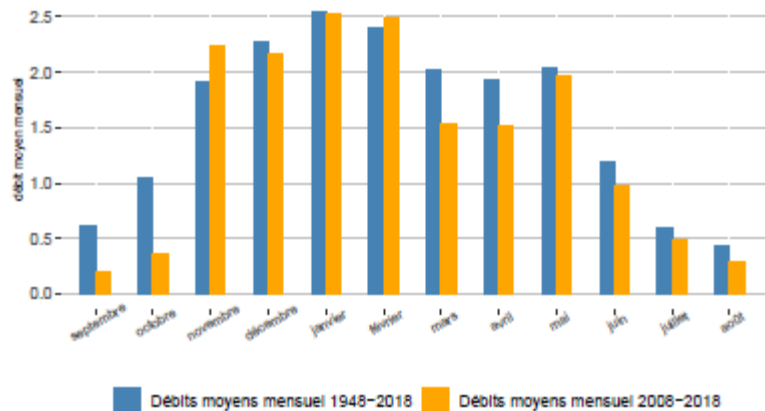
mais des signes d'une **modification du régime** des précipitations sur certains secteurs (augmentation des pluies hivernales et baisse des pluies estivales) et **changement d'état** des précipitations (neige => pluie)

- Profils territoriaux climat/air/énergie disponibles sur :
<https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/>

Des étiages plus sévères...une eau plus rare

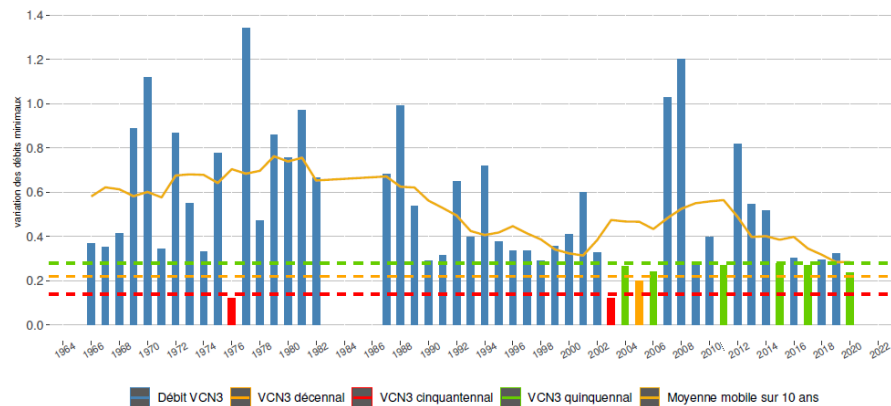
- Toutes les variables mesurées vont dans le sens **d'une diminution de la disponibilité de la ressource en eau au printemps et en été.**

Tendances mensuelles des débits La Coise à Saint-Médard-en-Forez



Baisse visible sur les débits moyens mensuels **printemps/été et début automne**

Variation des débits minimaux sur 3 jours consécutifs (VCN3) de L'Azergues à Lozanne

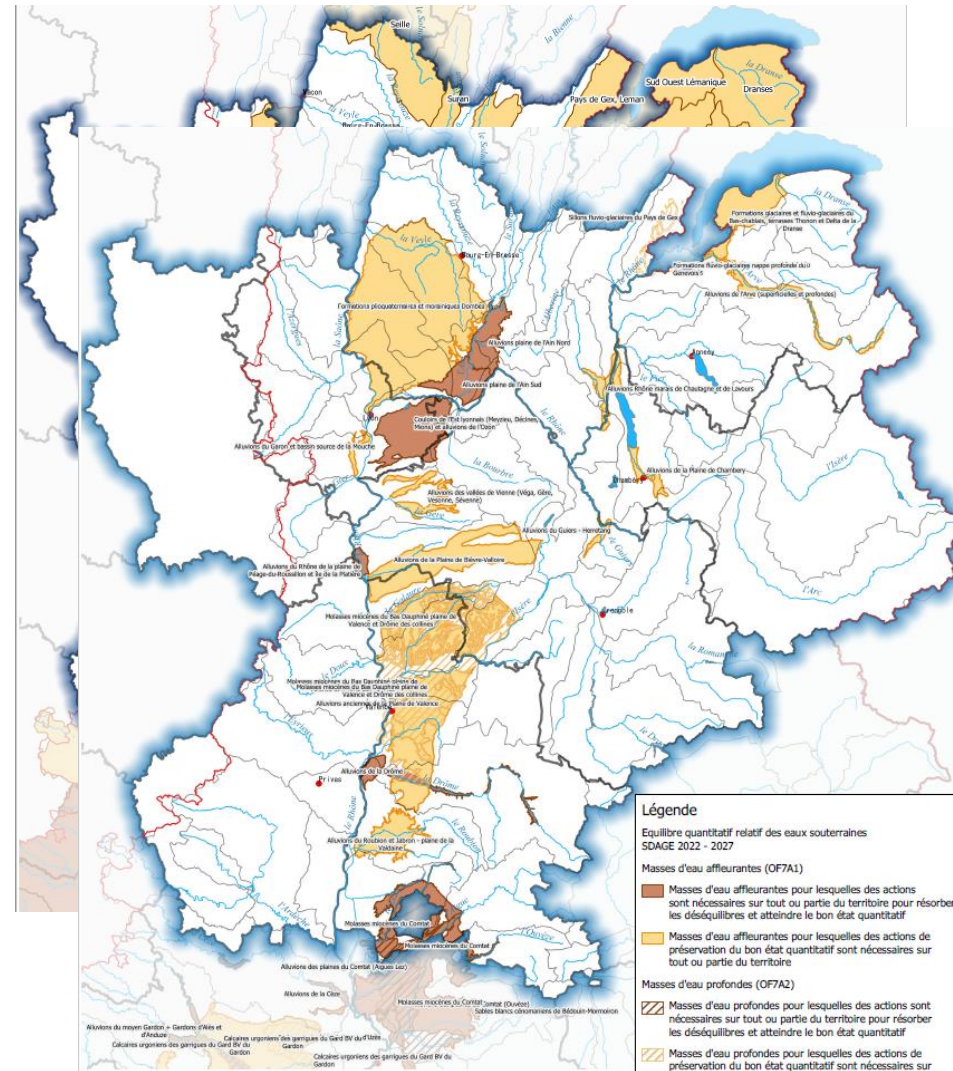


le débit minimal sur 3 jours consécutifs a varié de **-32%** entre la période 1966 - 1995 et la période 1991 - 2020.

Le VCN3 est le débit minimal ("moyen") calculé sur 3 jours consécutifs. Il correspond au débit minimal (ou débit d'étiage) enregistré pendant 3 jours consécutifs sur l'année considérée.

Des enjeux de partage de l'eau déjà présents aujourd'hui

- Une pression de prélèvements **en augmentation** sur le territoire Rhonalpin :
 - Rivières : passage de 70% des BV en tension à **77% entre 2013 et 2019**
 - Nappes souterraines : passage de 23% des BV en tension à **25% entre 2013 et 2019.**
- **29 territoires confirmés** en déséquilibre avec un volume prélevé ne permettant pas l'atteinte du Bon Etat pour les milieux aquatiques et la satisfaction durable des usages.
- **Tous les usages** sont concernés (alimentation eau potable, agriculture irriguée, industries, artisanat, piscicultures...)



...et demain ? La nature des phénomènes auxquels se préparer est connue

- Des projections climatiques (2050-2070) **qui confirment les tendances :**
 - plus **sec** , plus **chaud** : **+2 à 5°C en été d'ici 2100**,
 - fonte des glaciers, moins de neige,
 - **moins de pluies** en été...
- Des besoins en eau des plantes supérieurs : **+ 10 à 30% de l'évapotranspiration**



BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE Septembre 2016



10% à 50%
de débit en moins pour
les grands fleuves français

10% à 30%
de volume disponible en moins
dans les nappes phréatiques

Parmi les espèces menacées
d'extinction en France

23 %
des amphibiens

28 %
des crustacés d'eau douce

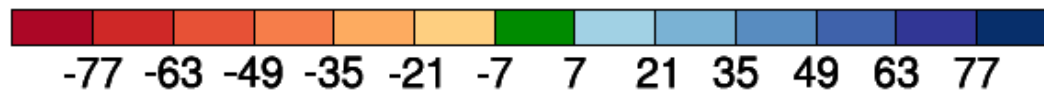
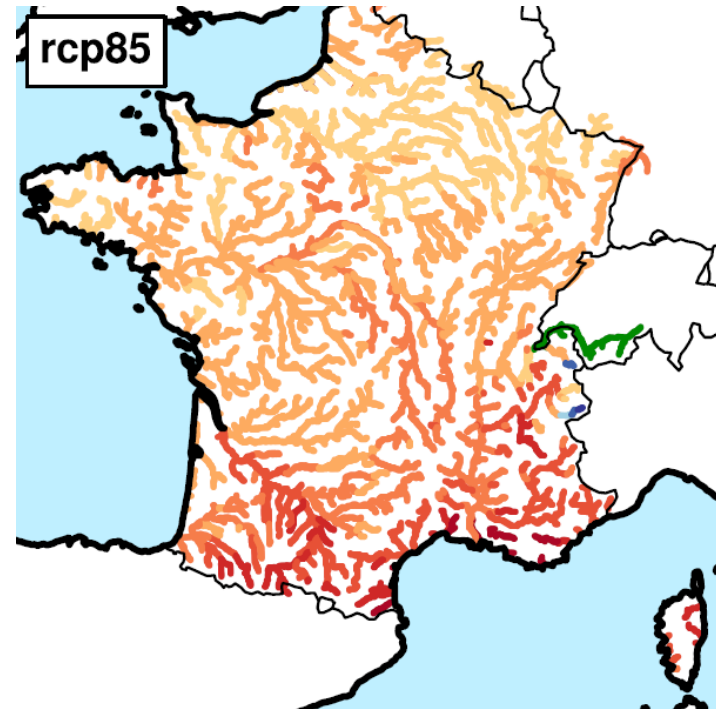
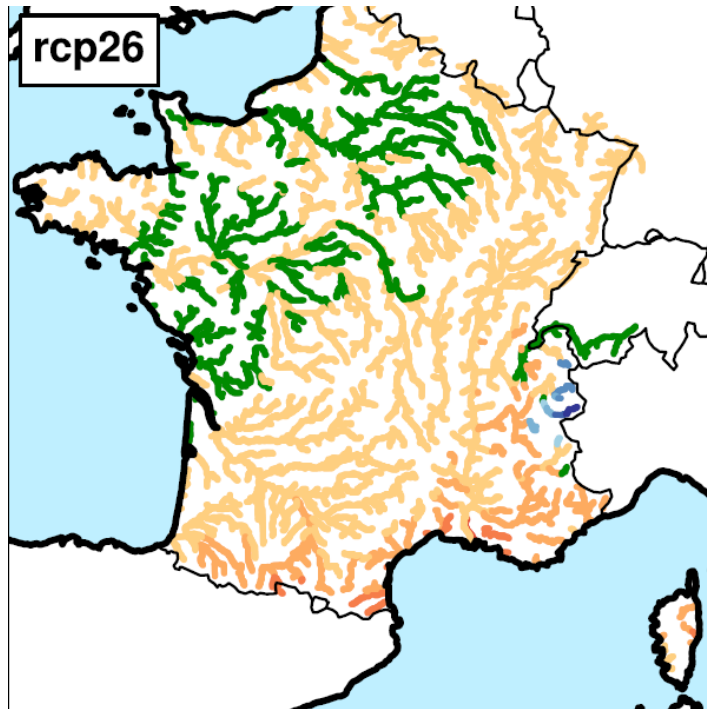
22 %
des poissons
d'eau douce

32 %
des oiseaux
nicheurs

> Source: L'INPN

- Des **conséquences majeures sur la ressource en eau :**
 - Une baisse de la recharge des nappes;
 - Une baisse des débits moyens ;
 - Une baisse des débits d'étiages des rivières.
- Une **dégradation des habitats aquatiques** avec des conséquences pour la **biodiversité**

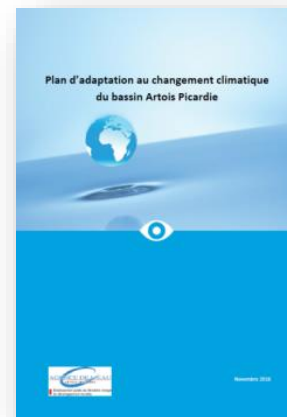
Des ressources moins abondantes et plus variables...le bassin RMC particulièrement concerné



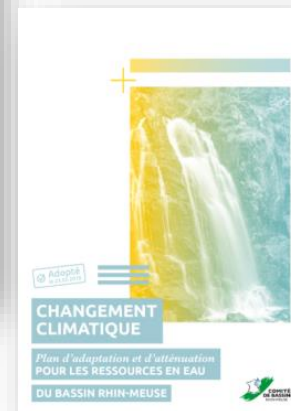
Moyenne d'ensemble des changements relatifs du débit mensuel minimal d'une période de retour de 5 ans (QMNA5, %) pour la période 2070-2100 par rapport à la période 1960-1990 pour les quatre scénarios RCP (Dayon, 2015).



Tous les bassins hydrographiques ont une stratégie d'adaptation au changement climatique



Artois-Picardie
: plan voté en novembre 2016



Rhin-Meuse
: plan adopté le 23 février 2018



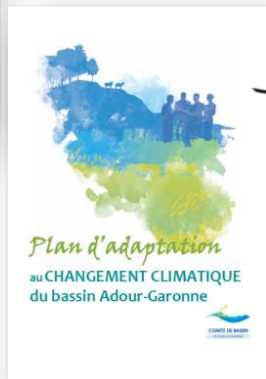
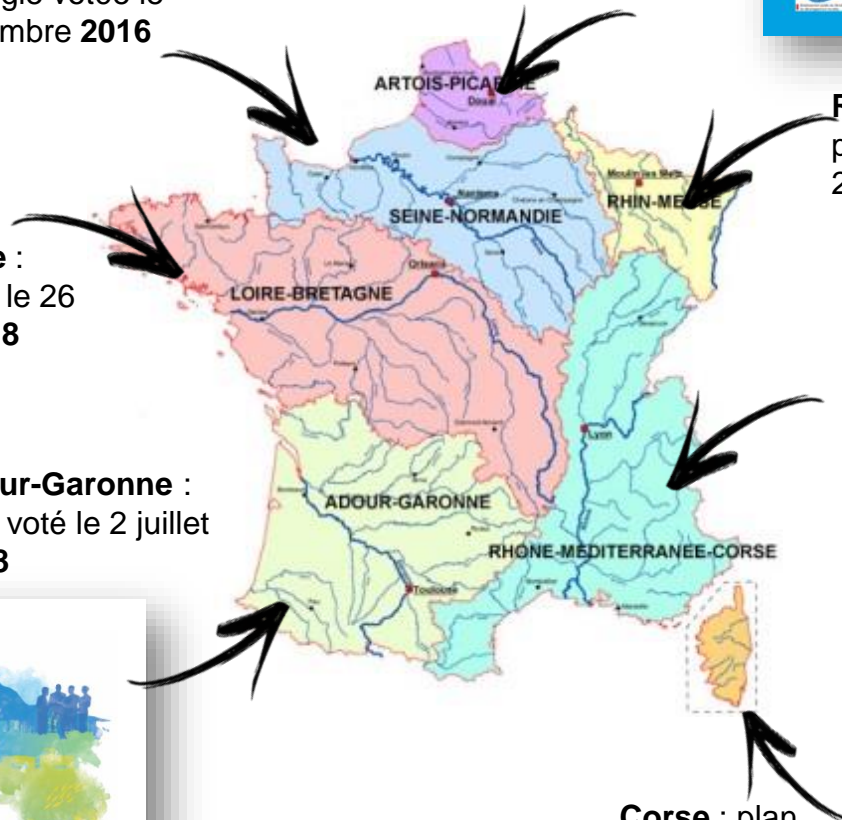
Rhône-Méditerranée
: plan voté en mai 2014

Seine-Normandie
: stratégie votée le 8 décembre 2016

Loire-Bretagne
: plan voté le 26 mars 2018

Adour-Garonne
: plan voté le 2 juillet 2018

Corse : plan adopté le 24 septembre 2018



VONS L'EAU!

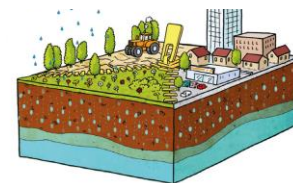


Les défis à relever pour une adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau

- Des ressources en eau **moins abondantes** et plus **variables**,
- Des évènements plus **extrêmes** : des risques de sécheresses et d'inondations plus intenses;
- Un risque d'expression de **l'eutrophisation** plus fort,
- Une **autoépuration** des pollutions plus difficile,
- Des zones humides en sursis, avec une **perte des services rendus et de la biodiversité** associée;
- Une fragilité accrue des **organismes aquatiques**,
- Des usages **plus difficiles à satisfaire**.

3 axes majeurs de réponse

- 💧 **Lutter contre tout gaspillage de l'eau**
- 💧 **Retenir l'eau dans les sols**
- 💧 **Restaurer l'écologie des rivières**



Comment s'adapter ? Les solutions pour s'adapter sont connues et déjà engagées

Lutter contre le gaspillage

- Partager l'eau
- Économiser l'eau
- Améliorer la performance des réseaux, moderniser les matériels/les process



Rendre les usages moins sensibles aux aléas

- Diversifier les ressources
- Substituer les prélèvements
- Récupérer/réutiliser l'eau
- Diminuer le besoin d'eau



Rendre les milieux aquatiques et humides fonctionnels et résilients

- Protéger et restaurer la diversité des habitats
- Trame bleue et turquoise
- Lever les obstacles la continuité

Limiter l'assèchement des sols

- Ré-infiltrer l'eau à la source
- Choix des pratiques culturales
- Limiter l'imperméabilisation
- Retenir l'eau dans les sols



Les outils existants sur les territoires pour le dialogue entre acteurs et le partage de l'eau



La stratégie - SDAGE 2022-2027 = outil de planification de la politique de l'eau

○ Ce que dit le SDAGE sur le CCLIM ?

- Agir plus vite et plus fort, en privilégiant les actions « sans regret » et les solutions fondées sur la nature
- Développer la prospective (ressource / usages) dans un cadre concerté pour éclairer les décisions
- Eclairer la décision sur le recours à des infrastructures pour s'adapter sur la base d'une analyse technique et économique (ACB et récupération des coûts)

○ Gestion quantitative/que dit le SDAGE ?

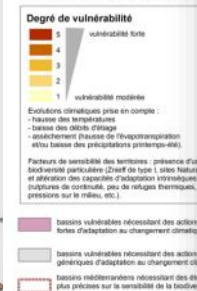
- Organiser le partage de l'eau dans les secteurs en déséquilibre ou équilibre précaire en élaborant des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) (dispo 7-01)
- Démultiplier les économies d'eau (dispo 7-02) et recourir à des ressources de substitution (dispo 7-03) pour diminuer les prélèvements sur les ressources en tension dans le cadre de PGRE/PTGE
- Compatibilité de l'aménagement du territoire avec la disponibilité de l'eau : intégration des éléments pertinents des PGRE/PTGE aux SAGE, lien aux projets de SCOT et PLU

Vulnérabilité au changement climatique

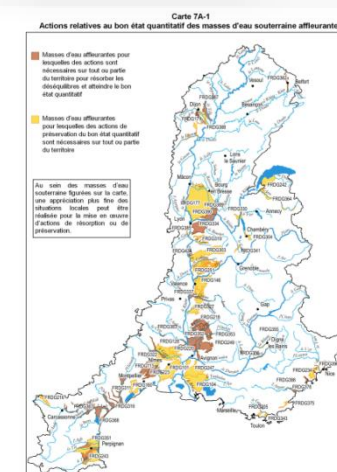
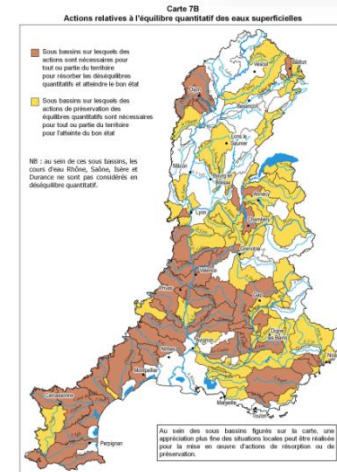
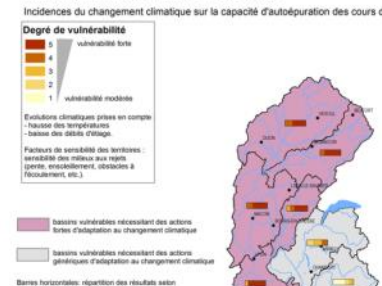
pour l'enjeu **disponibilité en eau**
Incidences du changement climatique sur les situations d'étiage (compte tenu des aménagements)



Vulnérabilité au changement climatique pour l'enjeu **biodiversité**
Incidences du changement climatique sur la biodiversité remarquable de leurs milieux



Vulnérabilité au changement climatique pour l'enjeu **niveau trophique des eaux**
Incidences du changement climatique sur la capacité d'autopurification des cours d'eau

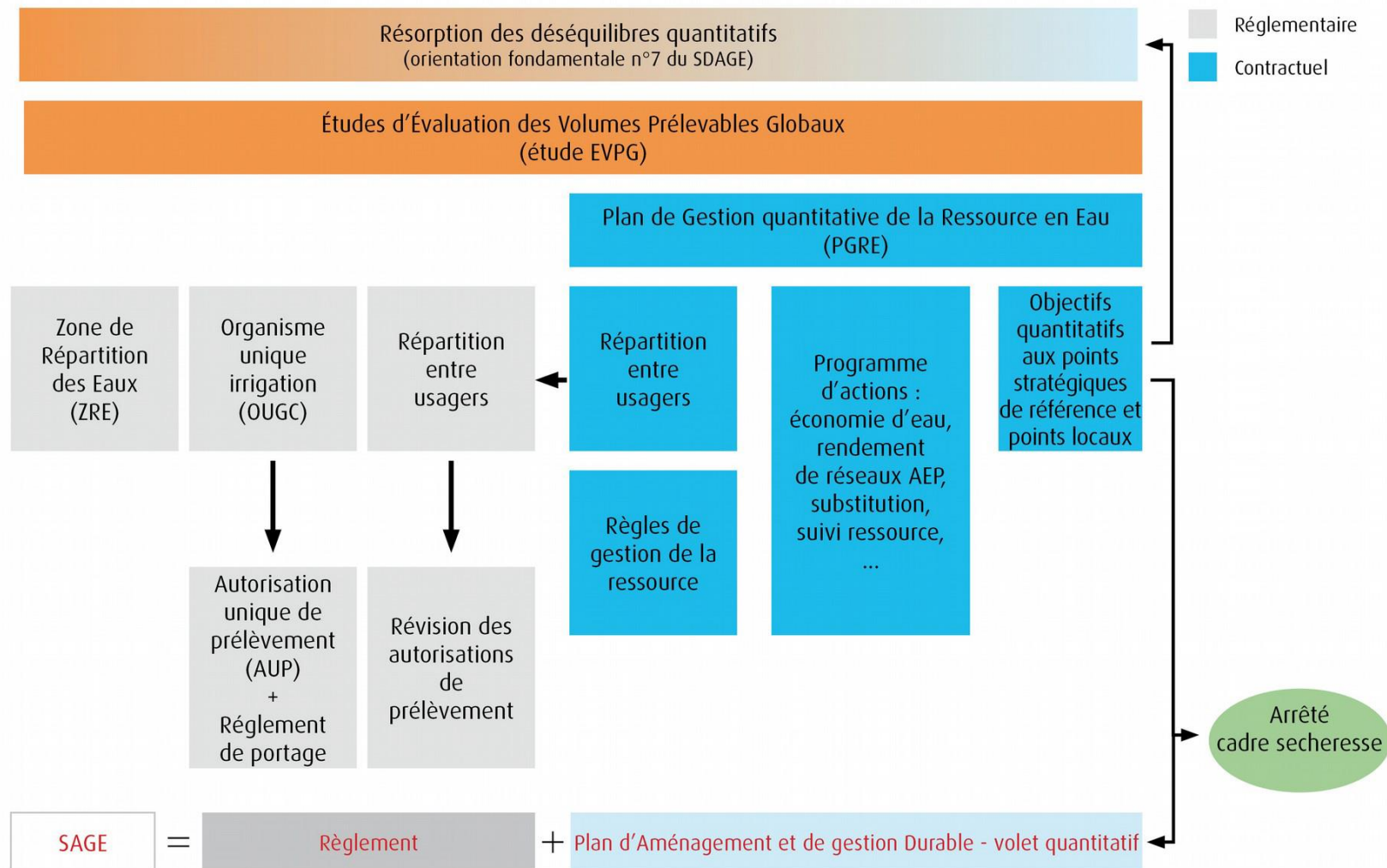


S'adapter c'est être **prêt pour l'avenir** : organiser le **partage de l'eau**

- Cadre proposé aux collectivités par la politique de l'eau = **projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)** qui portent des principes forts :
 - Etre mené à une **échelle hydrologique cohérente**
 - Dialogue territorial engageant **l'ensemble des usages**
 - **Diagnostic initial** ressources disponibles/besoins actuels
 - Plan d'actions avec **priorité au volet sobriété**
 - Intégrer **une réflexion changement climatique** avec l'analyse des coûts-avantages des moyens d'adaptation, de leurs opportunités et du risque de regret.

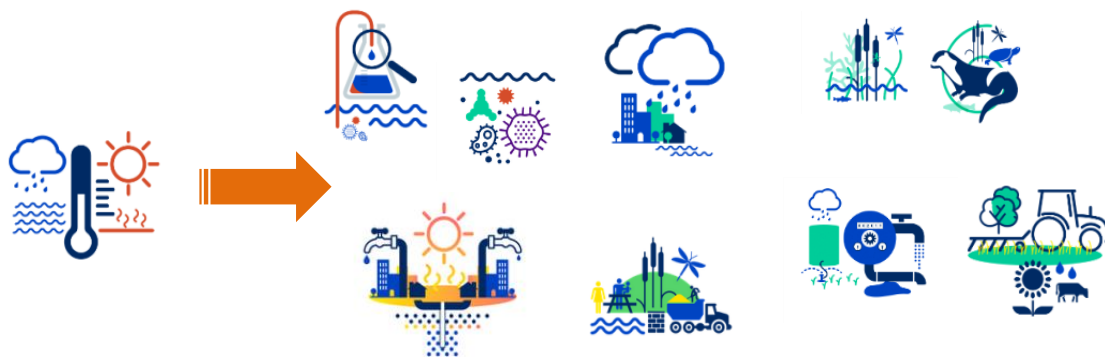


Outils existant pour partager la ressource en eau, construction et contenu des **PTGE**



Des études **LOCALES** intégrant les futurs possibles pour cerner : **où agir et comment s'adapter aux changements à venir ?**

- **Etude VULNERABILITE CCLIM** : permet de dresser un diagnostic de la sensibilité du territoire aux effets du changement climatique, quels enjeux sont sensibles, sur quels secteurs ?
- **Etude PROSPECTIVE Adaptation au CCLIM** : permet de construire une réponse du territoire à sa sensibilité au changement climatique et esquisser des solutions compatibles avec la non dégradation dans la durée du **bon état écologique**.
- Les études prospectives visent les conséquences des modifications du climat pour les **milieux aquatiques** et les **usages** sur leurs dimensions **sociales, économiques et environnementales afin de dessiner des solutions**.
- Taux d'aide maximum de l'agence de l'eau : **50 à 70 %**. afin de **maintenir la bonne santé des milieux aquatiques et la satisfaction des usages durablement**.





Déposer une demande d'aide auprès de l'agence de l'eau, c'est facile - dépôt et contacts en ligne :

<https://aides.eaurmc.fr>

ET

Candidatez aux prochains appel à projets 2022 de l'Agence de l'eau :

https://www.eaurmc.fr/jcms/gbr_5503/fr/les-aides-financieres-primas-et-appels-a-projets

Novembre 2022 : "Eau & biodiversité 2023 »

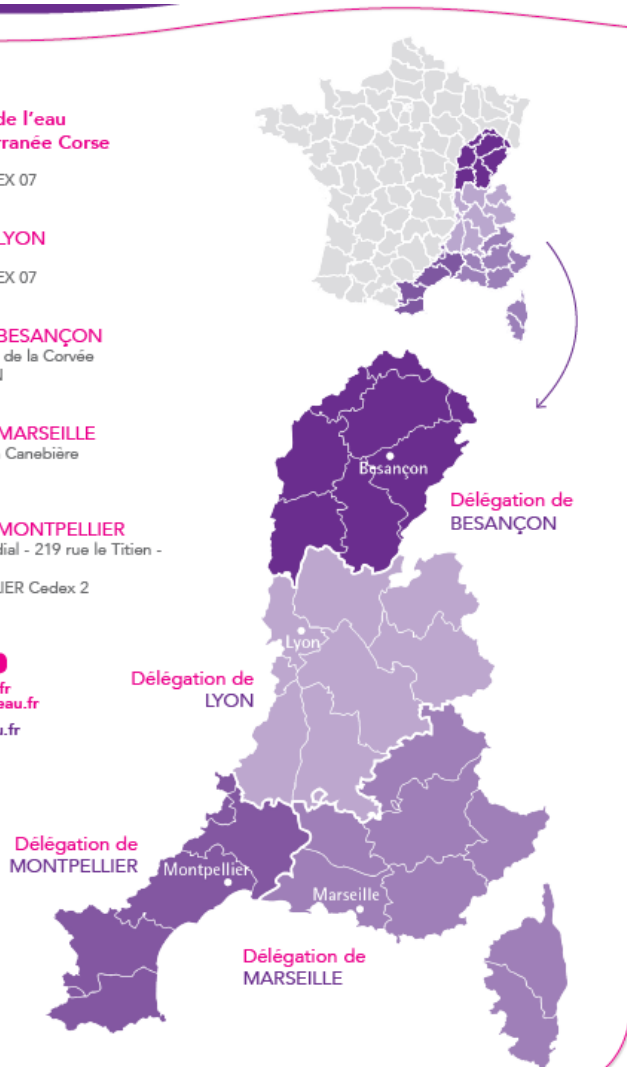
Janvier 2023 : « Adaptation au changement climatique »

- **Siège agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**
2-4 allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07
Tél. 047271 2600
- **Délégation de LYON**
14 rue Jonas Salk
69363 LYON CEDEX 07
Tél. 047276 1900
- **Délégation de BESANÇON**
Le Cadran - 34 rue de la Corvée
25000 BESANÇON
Tél. 0426223100
- **Délégation de MARSEILLE**
Le Noailles - 62, la Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. 0426223000
- **Délégation de MONTPELLIER**
Immeuble le Mondial - 219 rue le Titien - CS59549
34961 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 0426223200

Retrouvez-nous

sur www.eaurmc.fr
et www.sauvonsleau.fr

[@Sauvonsleau.fr](https://twitter.com/Sauvonsleau.fr)



**SAUVONS
L'EAU!**



Merci pour votre attention

www.eaurmc.fr/climat